

Environnement | Un plan de 100 millions d'euros pour protéger la Communauté urbaine de Bordeaux des inondations



Bayonne, Dax, Mont-de-Marsan, Bordeaux, Langon, Bègles, Saint-Louis de Montferrand... La liste des villes inondées ces derniers jours dans les Sud-Ouest est longue. Et, ces phénomènes vont se multiplier avec l'élévation prochaine du niveau de l'océan. Les élus en ont désormais pris conscience, il devient urgent de mieux protéger certaines zones d'habitation des crues. Dans la Communauté urbaine de Bordeaux, cernée à la fois par la Garonne et la Dordogne, un plan est en cours d'élaboration pour éviter des catastrophes dans des années pas si lointaines...

Il faut aujourd'hui "réparer" les erreurs passées. Certains élus ont cédé à la pression immobilière ces dernières décennies. Par exemple, "on a eu tort de laisser des gens construire en plein marais sur la presqu'île d'Ambès", regrette Florence Youbi, directrice du Spipa (Syndicat de protection contre les inondations de la presqu'île d'Ambès). Plus de 200 habitations en zone inondable font actuellement l'objet d'études sur ce territoire. En clair, des gens qui ont reçu des autorisations tacites de construire dans le marais vont se retrouver interdits de vivre dans leur maison. Une chose est sûre, si rien n'est fait, les trois communes de la presqu'île, Saint-Vincent de Paul, Ambarès et Ambès, qui comptent au total 7 200 habitants, seront sous les eaux à chaque grande marée à l'horizon 2040 avec l'élévation du niveau des océans et le réchauffement climatique. Mais, pour les réparer, en ces périodes de restrictions des budgets de l'Etat, les édiles vont être confrontés à des choix : que faut-il défendre, que faut-il se résoudre à abandonner ? Et ce d'autant, plus qu'un équilibre est à trouver. A Bordeaux, notamment dans les secteurs de la Bastide, les inondations sont de plus en plus fréquentes. L'enjeu économique est considérable. L'agglomération bordelaise va augmenter sa population de 250 000 habitants pour atteindre le million d'ici 2030.

Avant de devenir une métropole millionnaire, la CUB doit impérativement renforcer sa lutte contre les inondations Pour faire face, "nous allons faire rentrer l'eau par des bassins d'extension sur la presqu'île et au sud du Médoc", dévoile Pierre Maurice, maire d'Ambès et en charge des risques naturels et industriels à la CUB. Des digues "fusibles" vont être construites à l'avenir pour sur-inonder les marais, afin de mieux protéger les centre-bourgs dans les prochaines années. "A la limite, certaines habitations

pourront faire l'objet de protections rapprochées, si le coût ne dépasse pas celui du rachat du bien", indique Pierre Maurice. Ceci étant, dans ce cas, ces maisons seraient isolées et encerclées par l'eau, à chaque inondation. "Il n'y aura pas de solutions parfaites", prévient Florence Youbi. Aujourd'hui, la CUB dispose déjà de référentiels inondations précis. Tout ceci pose aussi la question de construire différemment, comme ce fut le cas à Lormont, où le rez-de-chaussée d'un immeuble près des bords de Garonne a été conçu il y a trois ans pour laisser passer l'eau quand le fleuve sort de son lit. Par ailleurs, entre la commune de Bouliac et le pont de pierre à Bordeaux, les digues sont en mauvais état. Pour améliorer cette protection, le coût des travaux a été estimé à 29 millions d'euros. Actuellement, 16 communes de la CUB sont concernées par le risque d'inondation. Le prix pour mieux protéger l'ensemble de l'agglomération bordelaise se situe aux alentours de 100 millions d'euros selon le Papi (Plan d'Action de Protection contre les Inondations). Un coût élevé, mais relatif comparé aux dégâts économiques et humains, si rien n'est fait.



Nicolas César

Crédit Photo : Créative commons pour Aquipresse

Publié sur aqui.fr le 04/02/2014

[Url de cet article](#)